

Terres-de-Haute-Charente

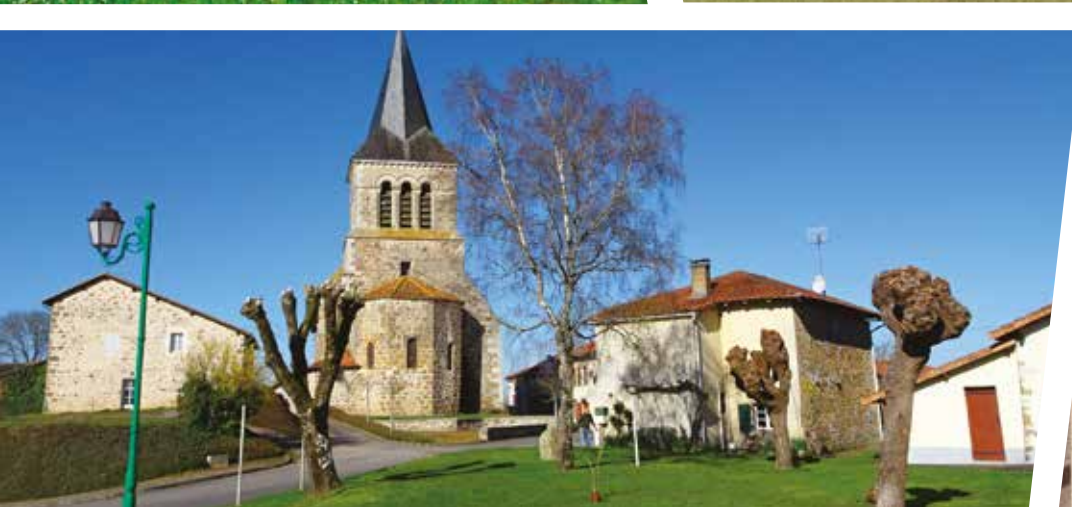
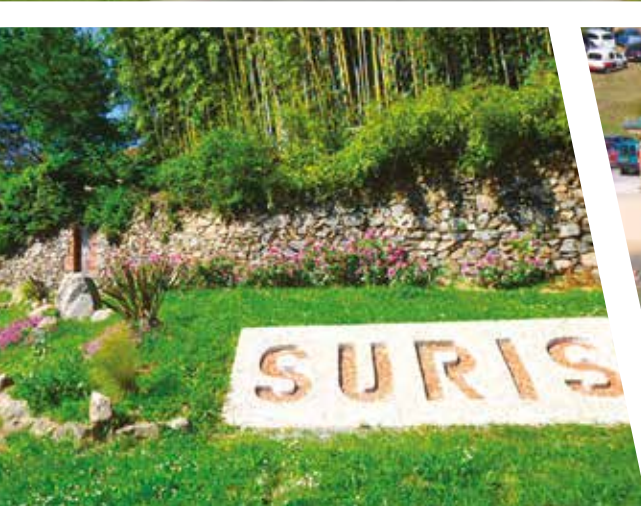
Genouillac • La Péruse • Mazières • Roumazières-Loubert • Suris

Magazine n° 3 - Juillet 2020



TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

un envol, un territoire, un avenir



Sommaire

Le mot du maire	p.3
L'équipe municipale	p.4-5
Liste des commissions	p.6
Jours et heures d'ouverture	p.7
Vie municipale	
Travaux	p.8-9
Fleurissement & embellissement	p.9
Budget.....	p.10-11
CCAS.....	p.12
Epidémie Covid 19.....	p.12
Cérémonie de citoyenneté	p.12
Subvention accordée aux usagers.....	p.13
Recensement	p.13
Informations	p.14-17
Environnement	p.18-19
Informations pratiques	p.20-21
Médiathèque	p.22
CSCS Haute-Charente	p.23
Vie scolaire	
Une navigatrice à l'école de Genouillac	p.24
Vie associative	
ARTGILA	p.25
Comité d'animation de Genouillac.....	p.25
Nouvelles de Charente Limousine Cuba	p.25
FENUA 98 X.....	p.25
Collectif d'animation de Suris... ..	p.26
Club artistique	p.26
Les Compagnons du château de Peyras	p.26
La voie de l'hirondelle	p.27
Croix Rouge Française	p.27
Manifestations 2020	p.28
Lotos et thés dansants	p.29
Billet d'humeur des élus de la liste de Jean-Marc CAPOÏA	p.30
Formulaire d'inscription	p.30

Le mot du maire

Au nom du conseil municipal, je vous remercie, électrices, électeurs de la confiance que vous nous avez accordée.

En vous déplaçant lors du scrutin du 15 Mars, vous nous avez témoigné tout l'intérêt que vous portez à la vie locale, à la vie de notre commune Terres-de-Haute-Charente.

C'est un soutien fort et nous vous en sommes reconnaissants, je remercie les conseillers municipaux pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés.

Je sais que je pourrai compter sur eux grâce à leurs motivations.

J'ai une pensée affectueuse pour mes prédécesseurs Jean-Michel Dufaud, Yvette Hubert, Jean Everhard, Jean Rioux pour n'en citer que quelques-uns...

Mais pas que, la création de la commune nouvelle, que je qualifierais de grande réussite de notre mandature, nous a fait redécouvrir la richesse de nos communes fusionnées avec à leurs têtes des maires : Christian Faubert pour la Péruse, Jacques Marsac pour Genouillac, Jean Louis Malherbe pour Mazières, Jacques Dupit pour Suris.

Des maires qui n'ont pas hésité une seule seconde à renoncer à leur écharpe à la création de la commune nouvelle, gage qu'ils ont porté à l'intérêt collectif, avec un grand sens du devoir.

Soyez remerciés messieurs Les maires, de votre engagement et vos actions, dressant un bilan remarquable sur vos communes respectives.

Je souhaite le meilleur à Jacques Dupit et Jean-Louis Malherbe dans leur nouvelle vie et les remercie une fois de plus de leur implication.

Je remercie l'ensemble du personnel communal qui a assuré chacun dans son domaine et au service de la population, sous la houlette de notre chef d'orchestre « Sandrine Lagarde » directrice des services que je remercie chaleureusement pour son travail et sa réactivité, au fait de tous les dossiers qui ne vont pas en se simplifiant.

Dans un contexte sanitaire inédit, une crise sanitaire sans précédent, une pandémie mondiale qui frappe, qui nous frappe, nous obligeant à repenser nos déplacements, nos fonctionnements, nos modes de vie et pas sans conséquence : nous devons assurer les répercussions sociales, économiques avec beaucoup d'attention et de solidarité !

Ensemble nous sortirons plus forts et plus solidaires de cette crise.

Soyez, chers administrés, assurés de notre engagement à vos côtés, de notre bienveillance au quotidien.

Je reste, nous restons, à votre disposition et à votre écoute.

Bien cordialement

La Maire
Sandrine PRÉCIGOUT



L'AGENCE DE COMMUNICATION
DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME • RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION

EdiPublic (groupe IB Médias)
33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil (Futuroscope) - 05 49 01 44 11
Plusieurs agences en France

Document imprimé en CEE :
422 843 797 RCS



MAGAZINE JUILLET - N° 03
www.facebook.com/mairiedeterresdehautecharente
 Directeur de publication : Sandrine PRÉCIGOUT
 Responsable de la rédaction : David FREDAGUE
 Commission communication : Jean-Claude TRIMOULINARD, Hélène MARSAC, Matthieu LABARUSSIAS, Mireille PAIN, Marie Madeleine MARCIQUET, Manuel DA COSTA, Michèle DHERBECOURT, Sandrine JUDGE, Amandine CLAUZEL, Sandrine LAGARDE, Mylène MESTRE, Chantal DELAGE.
 Crédit photos : Mairie, associations, Marie-Françoise CORMIER, Jean-Marc CAPOÏA

L'équipe municipale de Terres-de-Haute-Charente

MAIRE



**Sandrine
PRECIGOUT**

Terres-de-Haute-Charente

ÉQUIPE MUNICIPALE



**Jean-Pierre
LEONARD**

1^{er} adjoint



**Fanny
GERVAIS**

2^e adjointe



**Christian
FAUBERT**

3^e adjoint



**Magalie
TRICAUD**

4^e adjointe
Maire déléguée
de Mazières



**Jacques
MARSAC**

5^e adjoint



**Agnès
ROULON**

6^e adjointe
Maire déléguée
de Suris



**Didier
BOINEAU**

7^e adjoint



**Christiane
CAILLETON**

8^e adjointe



**Jean-Claude
TRIMOULINARD**

Maire délégué
de Genouillac



**Jean-Michel
ARTAUD**

Maire délégué
de Roumazières-Loubert



**David
FREDAIGUE**

Maire délégué
de La Péruse

17 CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Jean-Michel
DUFAUD**



**Maryse
DUTEIL**



**Michèle
DHERBECOURT**



**Marie Madeleine
MARCIQUET**



**Manuel
DA COSTA**



**Mireille
PAIN**



**Katia
BONNY**



**Hélène
MARSAC**



**Sandrine
LALIEVE**



**Manuel
TARNAUD**



**Matthieu
LABARUSSIAS**



**Michel
BLANCHIER**



**Jean-Marc
CAPOÏA**



**Patrick
VIROULAUD**



**Josiane
PEREIRA**



**Sandrine
JUDE**



**Amandine
CLAUZEL**

MISSION DES ADJOINTS ET MAIRES DÉLÉGUÉS

Jean-Pierre LEONARD – 1^{er} adjoint

Bâtiments/Travaux divers/Eclairage/Stades municipaux
Planification des services techniques
Gestion des cimetières

Fanny GERVAIS – 2^e adjointe

Développement commercial, artisanal, industriel et agricole
Suivi du marché dominical et commerce ambulant

Christian FAUBERT - 3^e adjoint

Finances et gestion
Fiscalité/Économie
Jumelage

Magalie TRICAUD – 4^e adjointe – maire déléguée commune déléguée de Mazières

Vie associative
Maintenance et gestion des salles communales Mazières

Jacques MARSAC – 5^e adjoint

Cohésion sociale/Citoyenneté
Logement
Santé
Prévention des risques et sécurité au travail

Agnès ROULON – 6^e adjointe – Maire déléguée commune déléguée de Suris

Espaces verts, fleurissement, embellissement
Maintenance et gestion des salles communales de Suris

Didier BOINEAU – 7^e adjoint

Education, enfance, jeunesse
Gestion des affaires scolaires et du personnel communal employé aux écoles, cantines, garderie et ménage
Suivi médiathèques de Genouillac/Roumazières-Loubert
Informatique commune nouvelle

Christiane CAILLETON – 8^e adjointe

Animations, fêtes et cérémonies
Maintenance et gestion des salles communales Genouillac

Jean-Claude TRIMOULINARD – Maire délégué commune déléguée de Genouillac

Urbanisme/Eau, assainissement
Développement durable

Jean-Michel ARTAUD – Maire délégué commune déléguée de Roumazières-Loubert

Voirie/Cadre de vie, aménagement
Planification des services techniques
Suivi des contrats
Maintenance et gestion des salles communales de Roumazières-Loubert

David FREDAGUE – Maire délégué

Communication
Tourisme/Culture/Sport
Maintenance et gestion des salles communales de La Péruse

Liste des commissions

Commissions Finances

Christian FAUBERT, Jacques MARSAC, Jean-Claude TRIMOULINARD, Jean-Michel ARTAUD, Jean-Pierre LEONARD, David FREDAGUE, Agnès ROULON, Magalie TRICAUD, Jean-Marc CAPOÏA, Michel BLANCHIER

Affaires scolaires, enfance

Didier BOINEAU, Hélène MARSAC, Christiane CAILLETON, Katia BONNY, Fanny GERVAIS, Magalie TRICAUD, Mireille PAIN, Manuel DA COSTA, Josiane PEREIRA, Sandrine JUDDE

Communication

David FREDAGUE, Jean-Claude TRIMOULINARD, Hélène MARSAC, Matthieu LABARUSSIAS, Mireille PAIN, Marie Madeleine MARCIQUET, Manuel DA COSTA, Michèle DHERBECOURT, Sandrine JUDDE, Amandine CLAUZEL

Sport et vie associative

Michèle DHERBECOURT, David FREDAGUE, Jean-Michel ARTAUD, Christiane CAILLETON, Maryse DUTEIL, Sandrine LALIEVE, Magalie TRICAUD, Matthieu LABARUSSIAS, Amandine CLAUZEL, Sandrine JUDDE

Culture, animation, patrimoine

Michèle DHERBECOURT, Jean-Michel DUFAUD, Jacques MARSAC, David FREDAGUE, Hélène MARSAC, Fanny GERVAIS, Christiane CAILLETON, Manuel DA COSTA, Amandine CLAUZEL, Sandrine JUDDE.

Aménagement du territoire

Jean-Michel DUFAUD, Michèle DHERBECOURT, Jean-Michel ARTAUD, Jean-Claude TRIMOULINARD, Jean-Pierre LEONARD, Didier BOINEAU, Christian FAUBERT, Manuel TARNAUD, Patrick VIROULAUD, Amandine CLAUZEL

Marchés publics

Jean-Pierre LEONARD, Jean-Claude TRIMOULINARD, David FREDAGUE, Agnès ROULON, Magalie TRICAUD, Jean-Michel ARTAUD, Christian FAUBERT, Didier BOINEAU, Jean-Marc CAPOÏA, Michel BLANCHIER

Membres de la commission d'appel d'offres

Membres titulaires : Jean-Claude TRIMOULINARD, Jean-Pierre LEONARD, Agnès ROULON, Magalie TRICAUD, Jean-Marc CAPOÏA

Membres suppléants : David FREDAGUE, Christian FAUBERT, Jean-Michel ARTAUD, Fanny GERVAIS, Sandrine JUDDE

Délégués au sein des organismes extérieurs

Syndicat d'eau Saint-Claud :

Titulaires : Jean-Claude TRIMOULINARD, Jean-Michel DUFAUD

CHARENTE EAUX :

Titulaire : Jean-Claude TRIMOULINARD - Suppléant : Jean-Michel DUFAUD

ATD (Agence Technique Départementale) :

Titulaire : Matthieu LABARUSSIAS - Suppléant : Didier BOINEAU

Syndicat Mixte de La FOURRIERE :

Titulaire : Fanny GERVAIS - Suppléant : Mireille PAIN

SDEG (Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente) :

Titulaire : Jean-Pierre LEONARD - Suppléant : Didier BOINEAU

CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

Titulaire élu : Jacques MARSAC - Titulaire agent : Sophie CAILLAUD

Collège Roumazières-Loubert :

1 titulaire : Didier BOINEAU + la maire Sandrine PRECIGOUT

CSCS Haute Charente :

Titulaires : Sandrine PRECIGOUT, Agnès ROULON, Katia BONNY, Mireille PAIN, Michèle DHERBECOURT

Maison Familiale Rurale La Péruse :

Titulaire : Christian FAUBERT - Suppléant : David FREDAGUE

École maternelle Roumazières-Loubert :

Titulaire : Didier BOINEAU + la maire Sandrine PRECIGOUT

École élémentaire Roumazières-Loubert :

Titulaire : Didier BOINEAU + la maire Sandrine PRECIGOUT

École Genouillac :

2 Titulaires : Didier BOINEAU, Jacques MARSAC + la Maire Sandrine PRECIGOUT

Transport scolaire département :

Titulaire : Sandrine PRECIGOUT - Suppléant : Jacques MARSAC

Correspondant défense : Jean-Pierre LEONARD

Correspondant sécurité routière : Agnès ROULON

Correspondant tempête : Jean-Pierre LEONARD

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Membres élus : Jacques MARSAC, Christian FAUBERT, Mireille PAIN, Jean-Michel ARTAUD, Agnès ROULON, Magalie TRICAUD, Jean-Marc CAPOÏA, Josiane PEREIRA

Membres désignés : en cours

Jours et heures d'ouverture des mairies



MAIRIE DE ROUMAZIÈRES-LOUBERT

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h30 / 13h45-16h45
Jeudi : 8h30-12h30
1^{er} samedi de chaque mois : 9h-12h

MAIRIE DE GENOUILAC

Du lundi au vendredi : 8h30-12h

MAIRIE DE LA PÉRUSE

Mardi, mercredi, vendredi : 13h30-16h30

MAIRIE DE SURIS

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h

MAIRIE DE MAZIÈRES

Lundi et vendredi : 13h30-17h

EN CAS D'URGENCE

06 45 28 93 08 ou 06 40 90 53 81

RÉCUPÉRATION DES MASQUES

Pour les administrés qui n'auraient pas reçu les masques de la Communauté de Communes Charente Limousine et du Département, ils sont à votre disposition dans les mairies déléguées aux horaires d'ouverture.



Vie municipale Travaux

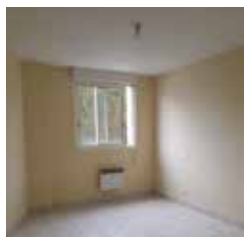
Au cours de ces premiers mois de l'année 2020, nos équipes municipales ont réalisé différents travaux sur les 5 communes historiques

BÂTIMENTS

ROUMAZIÈRES-LOUBERT

Local ADMR : Agrandissement d'un espace supplémentaire pour l'Amicale des Donneurs de Sang.

Plan d'eau : Agrandissement de l'espace cuisine et des réserves snack l'impérial, les travaux ont été effectués par diverses entreprises.



Bâtiments 46 bis route nationale : Le bâtiment a été entièrement refait par des entreprises pour ouverture d'un commerce.



Calvaire de Chantrezac : Le support a été entièrement refait par le service menuiserie.



Halte de nuit : Les peintures ont été entièrement refaites, remplacement d'une fenêtre, achat d'un nouveau frigo et rajout d'un micro-onde.

Épicerie sociale : Déménagement de l'épicerie sociale au 46 bis Route Nationale (ancien local Ecogem), aménagement du local.



TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Suivi de la maintenance dans les différents bâtiments communaux (écoles, salles des fêtes, mairies, stades etc...)

L'atelier menuiserie a été déplacé de Roumazières-Loubert vers Suris dans l'atelier du service technique pour des raisons de sécurité.



SURIS

Aménagement du bourg

Pendant toute l'année à venir, de nombreux travaux auront lieu à Suris pour la réalisation du projet d'aménagement du centre-bourg. Cet aménagement a été pensé avec l'ambition de valoriser le patrimoine bâti d'un bourg regroupé autour de son église. L'idée est de conserver un centre attractif et vivant, avec une architecture harmonieuse et un petit patrimoine visible et à portée des passants. Les espaces publics seront réaménagés pour offrir des lieux partagés agréables et accessibles à tous pour améliorer le cadre de vie des habitants. La priorité sera donnée aux piétons et cyclistes pour inciter aux mobilités douces. Le choix des matériaux a pris en compte le bâti ancien en pierre et une place importante est également accordée à la végétalisation et au fleurissement des espaces afin d'intégrer au mieux le village dans son paysage naturel.

Par ailleurs, le bourg de Suris est une zone de passage importante, il est situé au carrefour de plusieurs destinations de tourisme et représente notamment une porte d'entrée vers les lacs de Haute-Charente. De plus, il compte plusieurs meublés de tourisme et des lieux d'hôtellerie de plein air, constituant ainsi un point d'ancrage notable pour les vacanciers. Il en va donc de l'image de toute notre commune à travers ces travaux d'embellissement, réalisés dans une zone fréquentée des touristes.

Enfin, cet aménagement a aussi pour objet la sécurisation des espaces pour permettre aux usagers de se déplacer en toute sérénité, avec la réduction de la vitesse des automobilistes lors de la traversée du bourg.

Les travaux seront réalisés en plusieurs tranches, la première arrivant normalement à échéance à la fin de l'été. A noter que pendant toute la durée du chantier, la traversée du bourg sera perturbée et les automobilistes seront déviés pour contourner les travaux.



ESPACES VERTS

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Dès que la situation sanitaire a pu le permettre, les équipes ont été renforcées par des intérimaires pour permettre le nettoyage des rues et des cimetières..

Tonte des différents sites, terrains de sport, taille des haies d'alignement de bourg. Désherbage et arrosage massifs de vivaces et fleurs annuelles.

Fertilisation des terrains sportifs.

Achat d'un véhicule et d'une tondeuse pour le service espaces verts.



Création et pose de plusieurs tapis de fleurs dans les différentes communes.



VOIRIE

ROUMAZIÈRES-LOUBERT

Friterie route nationale : Une partie du parking a été refaite.



TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Fauchage, élagage des chemins et routes, empierrement de chemins.

Vie municipale Fleurissement & embellissement

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

La commission embellissement rappelle que notre commune Terres-de-Haute-Charente **organise un concours des maisons fleuries et un prix spécial pour la mise en valeur des abords des maisons.**

La commission se déplacera durant l'été pour repérer et photographier les lieux remarquables.

Un classement des plus belles réalisations sera établi et des récompenses, sous forme de bons d'achats, seront distribuées au cours d'une réception en fin d'année.

Dans le cadre du concours des villes et villages fleuris, le fleurissement est pris en compte ainsi que l'embellissement en général.

Alors fleurissez, taillez, aménagez...

Budget communal 2020

Le compte administratif 2019 a été adopté lors du conseil municipal du 5 mars 2020 et le budget primitif 2020 a été voté également le 5 mars 2020.

1. Comptes administratifs 2019

Les résultats du compte administratif font ressortir les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	TDHC
Dépenses	3 995 308 €
Recettes	4 549 916 €
RÉSULTAT	554 608 €
Résultat reporté exercice N-1	200 000 €
Résultat de clôture	754 608 €

INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	TDHC
Dépenses	855 231 €
Recettes	1 234 318 €
RÉSULTAT	379 087 €
Résultat reporté exercice N-1	96 060 €
Résultat de clôture	475 147 €

Les résultats cumulés pour la commune de Terres-de-Haute-Charente sont les suivants :

- un excédent de la section fonctionnement de 754 608 € que le conseil municipal a décidé d'affecter en partie sur la section investissement du budget 2019 (554 607 €),
- un excédent de 475 147 € sur la section investissement.

2. La section de fonctionnement du budget 2020

D'un montant de **4 848 896 €**, le budget 2020 prend en compte les éléments suivants :

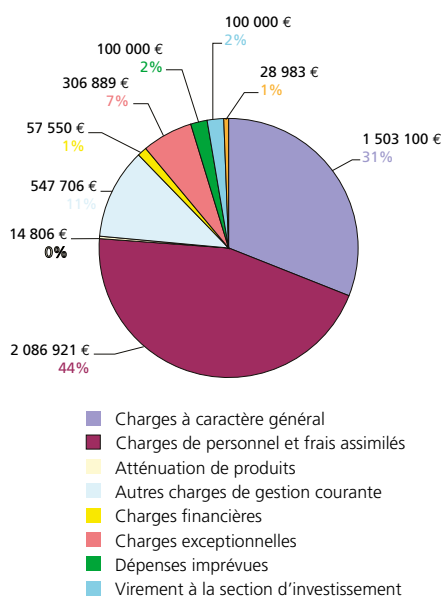
- Le maintien des taux 2019 : le conseil municipal ne délibère plus sur le taux de la taxe d'habitation depuis cette année en raison de sa suppression progressive :

	Taux 2019	Taux 2020
Taxe foncière bâti (TFB)	18,14%	19,27%
Taxe foncière non bâti (TFNB)	58,11%	59,60%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	17,30%	18,37%

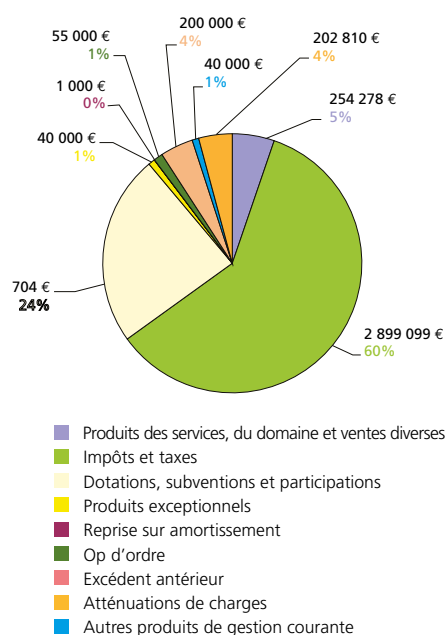
A noter que ces taux ne seront pas ceux qui figureront sur les feuilles d'impôt des contribuables puisqu'un lissage (nombre d'année pour atteindre le taux 2019) est appliqué pour chaque taxe. Celui-ci permettra l'harmonisation des taux sur les 5 communes en 6 ans pour la TFB et la TFNB et 5 ans pour la CFE.

- L'augmentation des dotations (recettes) de 5% environ du fait de la création de la commune nouvelle est maintenue
- Une maîtrise des dépenses à caractère général et des charges de personnel

Principales dépenses de fonctionnement



Principales recettes de fonctionnement



Principaux investissements 2021

Principaux investissements 2021	
Aménagement du bourg de Suris	470 000 €
Écoles de Genouillac et Roumazières-Loubert : travaux et matériel	249 080 €
Rachat bâtiment Voisin EPF	130 000 €
Travaux sur le bâtiment ex Rougerie (RN141)	110 000 €
Extension du local des services techniques (vestiaires du personnel)	109 000 €
Travaux de voirie sur divers lieux	66 409 €
Rénovation et agrandissement Snack Les près de Peyras	37 000 €
Matériels divers services techniques	34 728 €
Toilettes publiques La Péruse	34 500 €
Matériel divers (informatique, mobilier, bureautique...)	27 100 €
Cimetières (goudronnage et extension colombarium)	24 776 €
Remplacement de chaudières	18 016 €
Travaux Eglise de Suris (restauration chaire)	16 600 €
Travaux divers (zinguerie bâtiment Costa, maison des associations, local artisanal Suris...)	16 385 €
Travaux gendarmerie	15 000 €
Signalétique	15 000 €
Abris bus (5)	9 000 €
Défibrillateurs	7 600 €
Valorisation du patrimoine	7 000 €
Matériel cantine centrale et cuisines satellites	6 442 €
Embellissement (plantations)	5 000 €
TOTAL	1 408 636 €

Les budgets annexes

Budget concerné	Budget de la section fonctionnement	Budget de la section investissement
Assainissement	434 331 €	555 056 €
CCAS	172 066 €	23 840 €
Lotissement Bois d'Etienne	1 433 710 €	924 623 €
Lotissement de Suris	15 845 €	13 400 €

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Terres-de-Haute-Charente

Repas des Aînés

Pour commencer, nous tenons à remercier tous ceux qui ont fait de nos repas des aînés de véritables moments de bonheur. Les aînés respectifs de chaque commune déléguée ont répondu présents :

Le 8 décembre à La Péruse avec 98 participants, repas servis par les élus.

Le 12 janvier à Genouillac avec 105 participants, repas cuisinés et servis par les élus de la commune déléguée.

Le 12 février à Roumazières-Loubert avec 270 participants, repas cuisinés et servis par le personnel communal.

Le 23 février à Mazières avec 40 participants, repas préparés et servis par le traiteur de la boucherie du centre à Chasseneuil.

Un grand merci aussi à nos plus âgés pour leur amabilité lors de la visite à domicile pour leur offrir l'habituel colis avec, cette année, environ 350 colis distribués sur l'ensemble du territoire de Terres-de-Haute-Charente. Nous remercions le personnel et nos 35 aînés accueillis en EHPAD à qui nous avons offert une boîte de chocolat pour Noël.

Epidémie COVID 19

Nous venons de vivre une période de crise inédite alors que dans notre grande commune tout s'était déroulé sereinement. La nouvelle équipe élue a déjà pris les rênes, mais c'était sans compter avec le coronavirus et le confinement !

Malgré les inquiétudes et les restrictions, nous avons pu apprécier le plaisir de vivre à la campagne et de pouvoir poursuivre quelques occupations et surtout apprécier la solidarité de nos proches, nos voisins, etc.

Cependant, pour certains d'entre nous, cela a été plus difficile. A la mairie, joignable par téléphone, le maire, les élus, le personnel et Anaïs pour le CCAS, soutenue par les gardes champêtres ont pu répondre à quelques sollicitations mais sans doute pas à toutes. Certaines personnes n'ont pas osé ou pas pu téléphoner

Nous pouvons comprendre vos irritations.

Aussi, il nous semble important désormais d'anticiper, car c'est la fonction du CCAS d'être à l'écoute des habitants et notamment des plus fragiles d'entre nous : isolés, démunis, âgés, ou tout simplement inquiets...

Sauf qu'il ne nous est pas possible d'intervenir sans une demande expresse de la personne. C'est le cas lors de la canicule, d'une période de grand froid ou autre raison.

Aussi, nous vous invitons à remplir et signer la fiche personnelle jointe en fin de magazine afin que le CCAS puisse tenir un fichier. Bien évidemment, les informations seront confidentielles mais elles pourront nous permettre de prendre de vos nouvelles et d'intervenir si besoin.

Nous souhaiterions que ce fichier ne serve jamais, mais en cas d'imprévu il constituera un lien précieux et efficace.

Cérémonie de citoyenneté pour 33 jeunes

La municipalité de Terres-de-Haute-Charente a organisé la cérémonie de citoyenneté le vendredi 28 février dernier dans la salle des mariages de la mairie de Roumazières-Loubert.

A l'approche des élections municipales cette rencontre, où l' élu a remis un carnet de citoyens avec la carte d'électeur à chaque jeune qui ont atteint l'âge de voter, était hautement symbolique.

Etaient présents aux côtés des élus et des conseillers départementaux, le député Jérôme Lambert et les représentants de la communauté de communes Charente Limousine.

Quelques jeunes seulement ou leurs parents étaient présents sur les 33 qui ont eu 18 ans avant l'élection ou qui les auront dans le courant de l'année.

La commune de Roumazières-Loubert a été la première à organiser une telle cérémonie, en 2009. Depuis, chaque année, elle rassemble

jeunes et élus à la mairie. C'est un réel plaisir d'accueillir ces nouveaux électeurs pour leur remettre le livret qui les aidera dans leurs démarches de citoyens engagés.



Subvention accordée aux usagers qui utilisent de la terre cuite en décoration façade et partie visible de l'habitat

Véritable site manufacturier au cœur de la Charente Limousine, Terres-de-Haute-Charente possède un vocabulaire architectural bien particulier et cet habitat industriel constitue un trait d'identité très fort pour la commune.

Afin d'encourager la population à entretenir, enrichir et valoriser ce patrimoine architectural, une subvention peut être versée aux maîtres d'ouvrage qui utilisent des produits en terre cuite dans leur projet de construction d'habitat neuf ou rénovation, pour les façades et parties visibles de l'habitat.

La subvention ne peut être accordée qu'une fois par an et par maître d'ouvrage qui en fait la demande. Une demande doit être déposée à la mairie avec présentation d'un devis.

Le taux de subvention est de 50% du montant TTC (si le maître d'ouvrage ne récupère pas la TVA) ou HT (si le maître d'ouvrage récupère la TVA) de la fourniture des produits terre cuite rouge naturel. La main d'œuvre est exclue de l'assiette éligible. La subvention est plafonnée à 1 500 € par demande.

Une convention est signée entre le maître d'ouvrage et la commune. Une fois les travaux terminés, le maître d'ouvrage doit prévenir la mairie et l'adjoint référent fixe un rendez-vous afin de vérifier la réalité des travaux sur place. Le paiement de la subvention est effectué sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.

Recensement



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION ÉLECTRIQUE DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

Informations

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population totale de la commune au 1^{er} janvier 2020 est de 4058 habitants (population municipale 3953 + population comptée à part 105)

Numéro d'appel pour les pharmacies de garde le week-end et jours fériés le 3915

ASSOCIATIONS

NOUVEAUX PRÉSIDENTS

Association Comité des Fêtes Roumazières-Loubert
Hubert LACHENAUD - 06 78 09 06 81

Société de Chasse Genouillac/Mazières
Franck MANDON - 06 23 23 43 80

Association Notre Dame des Terres en Haute Charente - LA TODEN
Co-Présidentes : **Valérie SANTHONNAX** - 06 70 06 01 06
Ria Adriana BOISSON - 06 20 04 25 11

Association FCCL (Football Club Charente Limousine)
Michel DUMONTET - 06 89 90 48 23

CHANGEMENT D'APPELLATION

Association TIRE TES POINTES (anciennement Danse contemporaine – danse rythmique)
Karine MALHARBE - 06 23 48 42 50

COMMERCE – ARTISANS : DU NOUVEAU

Atelier BOIS - Stéphane GRAVELAT et Jérôme DA SILVA
Travaux de menuiserie (bois et PVC)
2 rue du Stade - Roumazières-Loubert - 09 81 95 27 45

ARTUS interim CDD CDI

Tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
66 rue Nationale - Roumazières-Loubert
Pour tout renseignement : 05 55 01 79 20

Vente de fruits et légumes

34 rue nationale - Roumazières-Loubert
Pour tout renseignement - 06 02 32 88 32

ÉCOLES- COLLÈGE

École maternelle - Les Grillons

Roumazières-Loubert - Directeur : Philippe BLOCH
05 45 71 78 21

École élémentaire - Jean Everhard

Roumazières-Loubert - Directrice : Virginie THYBAUD
05 45 71 11 44

Garderie périscolaire

Roumazières-Loubert - 05 45 71 39 18

École du plan d'eau

Genouillac - Directeur : Nicolas DA SILVA
05 45 71 22 01

Garderie périscolaire

Genouillac - 06 01 36 11 42

Garderie périscolaire - Salle des Fêtes

La Péruse - 05 45 71 08 93

Collège Jean-Michaud

Roumazières-Loubert - Principale : Josiane MEILLAT
05 45 71 11 14

OUVERTURE ESTIVALE DE NOS 2 FRITERIES

RESTO'RAPIDE - Aire de repos - Les Vergnes

Anita DEMAZOIN - 05 45 71 77 45
Ouverture du 06 juin au 30 septembre.

SNACK L'IMPERIAL - Plan d'eau des Prés de Peyras

Gaëlle RAMAT - 06 66 26 52 96
Ouverture du 19 juin au 30 septembre.

PARTICULIERS, PENSEZ À DÉRATISER !

De nombreuses invasions de nuisibles et notamment de rats sont régulièrement constatées sur la commune. Les rats sont une véritable menace sanitaire pour l'homme. Ils sont à l'origine de la transmission et de la propagation de nombreuses bactéries et maladies, sans compter qu'ils occasionnent de véritables dégâts en grignotant tout ce qu'ils trouvent sur leur passage. Par ailleurs, ils se reproduisent extrêmement vite et peuvent générer jusqu'à 1000 individus, pour un couple de rongeurs, en seulement un an.

Pour prévenir l'apparition de ces nuisibles, il est important de veiller à bien fermer hermétiquement les conteneurs à poubelles, à ne pas laisser traîner ses déchets et à bien conserver la nourriture à l'abri

dans des contenants résistants, qu'il s'agisse de la nourriture pour les hommes mais également de celle pour les animaux d'élevage ou les animaux domestiques. Les comportements des rats étant en effet fortement influencés par la présence de nourriture disponible et accessible.

La collectivité dispose d'un contrat de dératisation pour les égouts ainsi que pour l'ensemble des bâtiments communaux mais elle n'intervient pas chez les particuliers. Dès lors, si vous constatez la présence de rats dans votre propriété, vous êtes dans l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la destruction et/ou l'éloignement des rongeurs.

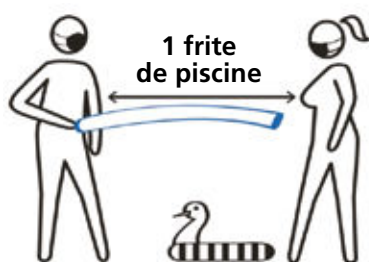
Plan d'eau des Prés de Peyras

BAIGNADE OUVERTE

du 1^{er} juillet au 31 août 2020
de 13h30 à 19h30

VOTRE SANTE, NOTRE PRIORITÉ

CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Rester à 1 mètre de distance
minimum des autres personnes



Porter un masque
quand on sort



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Tousser ou éternuer
dans son coude

Cours de Natation : Séances de 30 minutes/12 €

Aquagym en musique : tous les jeudis/5 €

Informations et réservations au 06 23 13 91 01

Assurés par Alexandre BEAU, Maître-Nageur

Des transformateurs électriques relookés !



Ayant constaté que les tags et affichages sauvages sur les immeubles d'habitation et les bâtiments publics représentent une gêne visuelle régulièrement évoquée par les riverains, la commune de Terres-de-Haute-Charente en partenariat avec Enedis et le CIAS du Confolentais ont décidé de mener une opération de traitement des dégradations sur des postes de distribution publique d'électricité, qui sont souvent des cibles privilégiées. Pour ce faire, quatre transformateurs électriques ont été ciblés : chez Lambert à Genouillac ; à la gare SNCF et au marché couvert à Roumazières-Loubert ; aux Brigaudies à La Péruse.

L'opération avait plusieurs ambitions : conscientiser le grand public à l'importance de préserver les biens communs ; contribuer à l'insertion professionnelle en faisant appel aux agents du chantier d'insertion pour la remise en état, l'embellissement et la pose des sous-couches de peinture ; participer à l'amélioration du cadre de vie des administrés et sensibiliser les habitants au street-art (art urbain) comme discipline artistique à part entière par la réalisation de fresques murales sur les transformateurs.

Du 5 au 8 décembre 2019, la commune de Terres-de-Haute-Charente a donc accueilli l'artiste graffeur Mathieu Perronno, qui a métamorphosé les quatre supports. Du renard à La Péruse à l'abeille à Genouillac, en passant par le sonneur à ventre jaune à côté de la gare de Roumazières-Loubert, l'idée a été de mettre en valeur la riche biodiversité locale. Un seul poste se démarque des autres, celui du marché couvert, qui suggère un sac à provisions, fraîchement achetées au marché.

Le graffeur autodidacte installé à Cognac, peu habitué à graffer en milieu rural, s'est réjoui de la curiosité des passants, qui n'hésitaient pas à lui poser des questions et manifestaient de l'intérêt pour son travail.

A VOS AGENDAS !

Les Gastrofolies qui devaient se tenir le samedi 19 septembre 2020 seront malheureusement annulées suite à la crise sanitaire que nous traversons.

Le Marché de Noël aura lieu le dimanche 13 décembre 2020 toute la journée, sur la place du marché. De nombreux producteurs et artisans locaux proposeront leurs produits et créations dans des domaines divers : gastronomie, vêtements, sacs, bijoux, luminaires,

décorations de Noël, linge de maison, art de la table, jeux en bois... La journée sera ponctuée de différentes animations gratuites pour accompagner les déambulations.

L'objectif est de pouvoir réunir habitants, commerçants de façon conviviale et festive. Vous êtes toutes et tous bienvenus à cet événement et si vous souhaitez participer n'hésitez pas à contacter la mairie.

/!\ A noter que toutes les manifestations prévues seront soumises aux directives gouvernementales annoncées en lien avec l'épidémie de Covid 19. Il est donc possible que certaines d'entre-elles soient annulées ou que leurs modalités d'organisation soient modifiées.

UN PARCOURS DE SANTÉ AUX PRÉS DE PEYRAS

La base de loisirs des Prés de Peyras s'est dotée de nouveaux équipements. Un parcours de santé a été installé au début de l'année tout autour du plan d'eau. Au total ce sont dix modules qui ont été mis en place, avec six éléments en métal classique : barres parallèles, échelles d'escalade, planche abdos, haies, saut de puce, saute-mouton et quatre éléments plus techniques de fitness : twister pendule, vélo elliptique, rameur et presse-triceps.

Ce parcours de santé permet de répondre à une forte demande de la part des habitants et des vacanciers, le site étant largement fréquenté pour les entraînements sportifs. C'est également l'occasion de faire la promotion des activités sportives, notamment auprès des plus jeunes, au moyen d'équipements de qualité, qui sont proposés en libre accès.

Par ailleurs il vient compléter l'offre d'activités sportives et de nature déjà présentes sur le site des Prés de Peyras (volley, balade, pédalo, pêche, baignade, paddle...), et qui sont largement pratiquées à l'arrivée des beaux jours.



HAIES



PLANCHE ABDOS



BARRES PARALLELES



ECHELLES D'ESCALADE



SAUTS DE PUCE



SAUTE MOUTON

RAMEUR



PRESSE TRICEPS



VELO ELLIPTIQUE



LE PENDULE



Environnement : protégeons les écosystèmes présents sur notre commune

Riche de ses habitats naturels diversifiés, de ses espèces animales et végétales considérées comme rares et/ou d'intérêt patrimonial, la biodiversité de notre commune est très élevée.

Pour autant, les activités humaines actuelles exercent des pressions permanentes sur l'environnement. Nos comportements ont des impacts considérables sur les écosystèmes et la biodiversité, qui sont de ce fait largement menacés.

L'artificialisation des espaces, la surexploitation des ressources naturelles, l'agriculture intensive et l'utilisation de produits phytosanitaires sont autant de menaces qui pèsent sur la conservation des habitats naturels.



MA COMMUNE ÉCO-RESPONSABLE : LA GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE ÉCOLOGIQUE.

Depuis 2016, la gestion différenciée a été inscrite à l'échelle de la commune pour la mise en place d'un plan d'entretien communal.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE, C'EST QUOI ?

C'est un mode de gestion qui est plus respectueux de l'environnement et qui consiste à adapter l'entretien des espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage, tout en prenant en compte le vivant. L'objectif étant de réduire la pression exercée par les activités humaines sur l'environnement, de mieux protéger les écosystèmes et de cohabiter durablement avec les espèces. Le plan d'entretien communal fait un inventaire des surfaces entretenues dans la commune. Il permet d'avoir une meilleure connaissance des espaces, de leur biodiversité et propose un accompagnement dans la mise en place d'une gestion raisonnée des espaces verts.



Chiffres-clés :

26 % des espèces connues sont éteintes ou menacées en France au 1^{er} avril 2018.

38 % des chauves-souris ont disparu en métropole entre 2006 et 2016.

22 % des oiseaux communs spécialistes des milieux agricoles, forestiers et bâtis ont disparu en métropole entre 1989 et 2017.

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire, 2019

LA TONTE RAISONNÉE POUR PROTÉGER LES HABITATS NATURELS

Les prairies et autres pâturages constituent des espaces qui permettent à la faune de s'abriter, se nourrir et se reproduire. La gestion différenciée tend à diminuer le nombre de passages et à adapter les tontes aux cycles de vie des espèces pour préserver au mieux ces habitats naturels. Ainsi, sur la commune historique de Roumazières-Loubert par exemple, les pelouses étant propices au développement des orchidées, les interventions de tonte sont seulement réalisées lorsque les orchidées tombent en dormance, afin de respecter leur cycle de vie.

DIMINUTION DE L'USAGE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les produits phytosanitaires sont des substances toxiques, extrêmement néfastes pour l'environnement, qui se répandent dans les sols, les eaux, l'air, les sédiments... Les conséquences sont multiples : intoxication des organismes, effets sur la reproduction et les comportements des espèces, anéantissement des populations d'insectes pollinisateurs, pollution des nappes phréatiques...

De ce fait, la commune a progressivement changé ses méthodes d'entretien pour tendre vers une gestion plus écologique des espaces. L'emploi d'herbicides a été abandonné sur les trottoirs, les stades et les cimetières. L'entretien des terrains de sport passe par des opérations mécaniques qui permettent de ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Les alternatives, telles que le sarclage et le binage, ont été mises en place et les espaces sont davantage végétalisés.

RECONSIDÉRER NOS IDÉES POUR MIEUX S'ADAPTER AU VIVANT

Adopter une démarche plus respectueuse de l'environnement suppose parfois de devoir déconstruire des idées préconçues et de se

remettre en question, notamment en termes de « propreté urbaine ». Il faut savoir apprendre à accueillir une végétation spontanée et plus dense dans des lieux qui habituellement n'en contenaient pas ou très peu. Si l'herbe revient dans les allées, le long des trottoirs, ce n'est donc pas un manque d'entretien, sinon le gage d'une gestion plus saine, davantage respectueuse de notre environnement. Aussi, il appartient à toutes et tous d'adopter des gestes citoyens en s'occupant de son pas de porte, qu'il s'agisse d'enlever les mauvaises herbes mais également de le fleurir. L'embellissement de la commune dépend aussi des comportements de chacun, pour faire de sa commune un lieu de vie agréable.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Sur la commune, afin de diminuer la consommation en eau, la technique du paillage est utilisée sur de nombreux massifs floraux, qui sont également souvent équipés d'arrosage intégré comme le goutte-à-goutte. Par ailleurs, la commune dispose d'une cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 25 000 litres. L'eau de récupération est ainsi utilisée pour l'arrosage des fleurs, des arbres et arbustes, au même titre que l'eau des étangs qui est récupérée grâce à une motopompe.

DÉCHETS SAUVAGES : LA NATURE N'EST PAS UNE POUBELLE !

Des dépôts d'ordures sauvages sont régulièrement constatés sur la commune. Leurs nuisances sont multiples ; hormis les préjudices purement esthétiques qui portent atteinte à l'image du territoire, ils engendrent des maux beaucoup plus profonds. Ils sont effectivement une source de pollution avérée, qui peut gravement contaminer les sols, les eaux et l'air par la diffusion de substances toxiques. Par ailleurs, nombreuses sont les espèces qui risquent de s'intoxiquer en ingérant les ordures abandonnées, ou d'être prises au piège dans les débris. De plus, les dépôts d'ordures sauvages augmentent les risques d'incendies et de blessures autant pour les animaux que pour les passants. Des emplacements précis ont été désignés pour déposer vos ordures, utilisez-les. La nature n'est pas une poubelle, respectez-la.

Le saviez-vous :

En 2018, 520.000 tonnes de déchets sauvages ont été retrouvés sur le territoire soit l'équivalent de 52 tours Eiffel.

80 % des déchets marins sont issus des déchets abandonnés sur terre.

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire, 2019



CODE DE L'ENVIRONNEMENT : LES PEINES ENCOURUES EN CAS D'INFRACTION

Les dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont strictement interdits par la loi. Pour tout dépôt, abandon ou déversement d'ordures et déchets en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, le code de l'environnement prévoit entre autres les sanctions suivantes :

- Lorsque l'infraction est commise par un particulier :

contravention de 2^e classe, soit une amende forfaitaire de 68 €.

- Lorsque l'infraction est commise par un particulier qui transporte ses déchets à l'aide d'un véhicule : contravention de 5^e classe soit une amende d'un montant maximum de 1.500 € et confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction.

- Lorsque l'infraction est commise par un détenteur autre qu'un ménage (entreprise) : 2 ans de prison et/ou 75.000 € d'amende.

Informations pratiques

Conseillers Départementaux du canton de Charente-Bonnienne

Les permanences se déroulent au rythme d'une par trimestre à la mairie où les dates et horaires sont disponibles.

Fabrice POINT : 06 27 67 83 20
fpoint@elu.lacharente.fr

Sandrine PRECIGOUT : 06 27 67 83 26
sprecigout@elu.lacharente.fr

Conseillers Départementaux du canton de Charente-Vienne

Philippe BOUTY : 06 30 94 18 52
pbouty@elu.lacharente.fr

Jeanine DUREPAIRE : 06 27 67 73 69
jdurepaire@elu.lacharente.fr

Député de la circonscription

Jérôme Lambert : sans rendez-vous.
Le calendrier de ses permanences est affiché en mairie. Pour tous renseignements : 05 45 39 00 09 ou 05 45 71 20 54

Élus

Tous les élus sont joignables à la mairie. Contactez l'accueil aux heures d'ouverture.

CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON DE CHARENTE-BONNIEURE : M. Roger BUSSIÈRE

- Champagne-Mouton (salle de La Mairie) : le 3^e mardi de chaque mois à partir de 14h30 - Tél : 05 45 31 80 48 .
- Chasseneuil (salle des associations) : le 2^e et le 4^e vendredi de chaque mois à partir de 10 h - Tél : 05 45 39 60 71.

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS : Sous-Préfecture de Confolens
Vendredi matin sur rendez-vous uniquement : 05 45 97 61 28.

MAISON DE SANTÉ – Différents Services – Roumazières-Loubert :

Cabinet de Médecine Générale des Docteurs

- Michel RAMBEAUD
- Etienne MICHAUD - 05 45 71 10 52
- Mélika JOAILLES - collaboratrice du docteur MICHAUD
- Fabien DUMAS - médecin adjoint du docteur LAPOUGE
- Laurence DOUSSON Infirmière ASALÉE - 05 45 71 10 52

Cabinet Dentaire

- Docteur Jean-Luc DIVERNET
05 45 71 15 37

Cabinet Infirmier

- C. DESHAYES - N. LATHIERE -
B. BOUTIN – L. BOUTIN -
A. DELAPORTE - 05 45 71 23 66

Cabinet de Kinésithérapie

- Laurent DELCOMBEL - 05 45 71 17 65

Cabinet de Pédicure-Podologue

- Guillaume GOGNAT - 06 41 27 22 91

Cabinet d'Ostéopathie

- Quentin BRAYON
et Olivier PERRIN - 06 84 34 16 51

CENTRE CAMILLE CLAUDEL (Centre Médico-Psychologique)

- Secrétariat - 05 45 67 59 40
- Infirmières - 05 45 84 19 73

PHARMACIE VANELSIS :

1 avenue de la Gare – 05 45 71 20 42

Réflexologie plantaire :

Christine GUILBON – Le Bourg Mazières - 05 45 31 21 83

HORAIRES D'OUVERTURE

La Poste de Roumazières-Loubert :

Lundi : 13h30 à 16h30
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h

Agence postale de Suris :

se renseigner à la mairie de Suris
05 45 89 21 30

Agence postale de Genouillac : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

Centre des Finances Publiques :

Roumazières-Loubert - 5 rue des Paleines
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.

FEUX DE PLEIN AIR

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine ; brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...) ; lâcher de lanternes célestes ; brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont autorisés sous conditions :

Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ; gestion forestière ; écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ; brûlage des déchets verts parasités ou malades ; feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

Déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire. Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

AVANT D'ALLUMER un feu :

consultez le serveur vocal au 05 45 97 61 40. Pour plus de détails, consultez le site internet des services de l'Etat à l'adresse suivante www.charente.gouv.fr.

Pour tous renseignements, contactez la mairie.

FONCTIONNEMENT FACTURATION ASSAINISSEMENT

(Nouvelle facturation pour les communes de Genouillac, La Péruse et Suris)

La commune de Terres-de-Haute-Charente est en charge de la facturation pour les administrés qui sont raccordés au réseau de collecte des eaux usées.

La facturation est semestrielle

- fin juin pour une estimation équivalente à 50 % de la consommation de l'année précédente et d'une demi-redevance couvrant la période de 1^{er} au 30 juin.
- fin décembre pour une facturation réelle basée sur le relevé des

compteurs effectué par la SAUR. Votre facture fera apparaître l'abonnement pour l'année, les m³ consommés et la taxe Adour-Garonne. Votre facture estimative de juin en sera retranchée.

Pour les arrivées et les départs, veuillez contacter la SAUR, service clients au 05 87 23 10 00, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Vous pouvez payer vos factures par prélèvement. Pour plus d'information, veuillez prendre contact avec la mairie.

CARRIÈRE DES GOURTHIANTS

Les horaires d'ouverture de la carrière sont les mêmes que ceux de la mairie (voir page 3 du bulletin). Si vous souhaitez y déposer des matériaux inertes (dépôt de terrassements, déblais, démolitions, gravats, matériaux neutres), vous devez vous présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité (obligatoire) ainsi que du numéro d'immatriculation du véhicule pour récupérer une clef de la carrière. En cas de perte de celle-ci, il vous sera facturé la somme de 30€.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT :

Depuis 2016, la mairie de Roumazières-Loubert ne fait plus la demande de carte nationale d'identité. Les mairies non équipées du dispositif de recueil des titres ne peuvent plus recevoir les demandes de carte nationale d'identité.

Vous pouvez toujours retirer la demande en mairie ou faire la pré-demande en ligne (www.service-public.fr ou www.ants.gouv.fr)

Ensuite vous devez impérativement PRENDRE RENDEZ-VOUS :

- mairie de Chabanais : 05 45 89 03 99,
- mairie de Chasseneuil : 05 45 39 55 36,
- mairie de Confolens : 05 45 84 01 97.

CARTE GRISE - PERMIS DE CONDUIRE :

Depuis le 1^{er} novembre 2017, vendre un véhicule ou le donner impose de remettre certains documents au nouveau propriétaire et d'avertir l'administration via un téléservice. Il n'est désormais plus possible de déposer à la préfecture la déclaration de cession (ou de l'envoyer par courrier).

La déclaration s'effectue à présent en ligne. Vous devez avoir accès à un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet pour utiliser le téléservice. Vous aurez également besoin d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipée d'une fonction photo)

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque Préfecture. Vous pouvez également vous rendre à la médiathèque de Roumazières-Loubert ou de Genouillac.

Pour accéder au service en ligne et créer votre compte à L'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : www.service-public.fr.

Demande en ligne de permis de conduire en cas de perte, vol, détérioration ou changement d'état.

Ce service vous permet de faire dans son intégralité une demande de permis de conduire en cas de perte, de vol, de détérioration ou en cas de changement d'état civil.

Pour accéder au service en ligne et créer votre compte à L'ANTS : www.service-public.fr.

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

MSAP – MAISON DE SERVICES AU PUBLIC MAIRIE DE CONFOLENS :

Place Henri Coursaget - 16500 CONFOLENS

Ouverte au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Sans rendez-vous ou avec rendez-vous pour les cas particuliers

en téléphonant au 05 45 84 94 56 – msap@mairie-confolens.fr

Compétences : Informations administratives et juridiques

générales. Renseigner, informer et orienter vers le bon interlocuteur.

MSAP – MAISON DE SERVICES AU PUBLIC Bureau de POSTE de SAINT-CLAUD :

Ordinateur et imprimante sont à votre disposition pour vos démarches administratives. Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le samedi 9h - 12h. Contact : msap.saint-claud@laposte.fr

POINT D'ACCÈS – SOUS-PRÉFECTURE :

1 rue Antoine Babaud Lacroze - 16500 CONFOLENS
Tél. : 05 17 20 34 04

Compétences : Aider les usagers dans leurs démarches concernant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation - Tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h *uniquement sur rendez-vous*.

RÉSIDENTS ÉTRANGERS – DEMANDES ET REMISES DE TITRES DE SÉJOUR :

Réinternalisation en Préfecture de l'accueil des ressortissants étrangers.

Pour faciliter et sécuriser la délivrance des titres de séjour biométriques (avec empreintes et photos) imposés par la réglementation européenne, l'accueil des étrangers se fait désormais en Préfecture.

Jours et heures d'accueil physique des ressortissants étrangers à la Préfecture pour les demandes de titre de séjour ou renouvellement : lundi, mercredi, vendredi 8h30 - 14h30.

L'accueil téléphonique pour les titres de séjour est assuré le mardi et le jeudi de 9h à 12h au 05 45 97 62 49.

Lire à Terres-de-Haute-Charente

Roumazières

Mardi : 14h/18h

Mercredi : 10h/12h et 14h/18h

Vendredi : 14h/18h

Samedi : 10h/12h et 14h/17h

Genouillac

Mardi : 10h-12h et 16h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Jeudi : 16h-18h

Vendredi : 10h-12h et 15h-18h

Comme vous le savez, la vie des médiathèques a été fortement perturbée en ce début de saison culturelle. Toutes vos animations et expositions ont été annulées... Nathalie et moi travaillons actuellement au report en fin d'année de certaines de nos animations mais sans garantie...

Fin 2019

Le dernier trimestre 2019 a été riche à la Médiathèque de Roumazières avec une 2^e séance d'éveil à la lecture avec Isabelle Goffart qui a réuni la TPS de l'école Maternelle « Les Grillons » et les nounous du CSCS ; La participation à « Images de science, sciences de l'image » avec la projection d'un film intitulé « Le silence des oiseaux » sur la disparition de 75% des espèces de passereaux dans le monde ; Une Heure du conte sur les indiens dans le cadre de « Jeux m'amuse » et enfin, le spectacle de Bruno Benoit dit Noé, proposé pour les fêtes de Noël.

**« Délivre tes livres 2020 »**

Douzième édition pour le salon « Délivre tes livres » organisé par la médiathèque et le comité d'animation de Genouillac, avec la participation de bénévoles à la salle des fêtes de Fontafie. La manifestation qui s'est déroulée sur quatre jours les 16, 17 janvier pour les scolaires, les 18 et 19 janvier pour le public a enregistré une belle fréquentation. Plus de 200 écoliers de Genouillac, Lussac, Roumazières et Nieuil ont participé aux ateliers animés sur le thème de la Renaissance : atelier d'écriture, échange de livres, parcours énigmes, atelier autour du costume avec la participation de l'association « Poudrée et Masquée » de Verteuil, et atelier sur l'imprimerie.

Le samedi 18, nous avons diffusé sur écran géant le film « Christophe Colomb, l'énigme » à 17 heures. Une trentaine de personnes étaient présentes et la soirée a continué par un dîner poétique pour fêter la 4^e nuit de la lecture.

La journée grand public du dimanche 19 janvier a été l'occasion de rencontrer les 14 auteurs régionaux invités pour le salon. Enfin, à 15h30, ce sont plus de 120 personnes qui ont pu apprécier la pièce de théâtre « Janot Niguedouille », inspirée librement de Rabelais et jouée par des artistes amateurs.

Nuit de la Lecture 2020

Pour la 2^e année consécutive, la Médiathèque a organisé une soirée pyjama pour la Nuit de la lecture.

La soirée s'est déroulée comme une heure du conte, enrichie de charades et de 2 courts-métrages d'animation, prétexte pour



présenter les nouvelles ressources numériques de Sésame aux parents. Bref, un excellent moment de plaisir partagé avec les enfants.

La science se lit 2020

Le thème cette année était « Le monde fantastique des plantes » et les ateliers de début février ont pu avoir lieu. Ainsi les CM1/CM2 de Roumazières ont participé le 3 février à l'atelier « Petite graine deviendra verte » et les CP/CE1 de Genouillac à l'atelier « De la graine à la plante » le 13 février. Des ateliers particulièrement intéressants pour découvrir de manière ludique les sciences. Le collège quant à lui avait opté pour un atelier hors thème, sur la lumière, plus en adéquation avec les programmes des 6^e.

Les RDV du numérique

Du samedi 15 au samedi 29 février 2020, ont eu lieu les rendez-vous du numérique. Initiés par le SDL (Service Départemental de la Lecture) ces nouveaux RDV, liés au déploiement de Sésame dans l'ensemble des bibliothèques charentaises, proposaient gratuitement, ateliers, conférences etc... Ainsi le 27 février, à Roumazières s'est déroulé un atelier « drone » où les enfants ont pu programmer et faire voler dans l'enceinte de la Médiathèque un drone. Le lendemain, la Médiathèque de Genouillac avait quant à elle opté pour un atelier de « Réalité virtuelle », auquel ont participé de nombreux jeunes et adultes de la commune. Les participants ont notamment pu vivre une expérience numérique et sensorielle unique, nager avec des requins ou se balader dans les jardins de Nymphéas de Claude Monet.

Heure du conte numérique

Jeudi 27 février, la Médiathèque organisait sa 5^e heure du conte numérique pendant les vacances d'hiver, en collaboration avec le CSCS de Haute Charente.

11 enfants étaient réunis ainsi que 3 adultes pour une moyenne d'âge de 7 ans ½. Histoires interactives, charades, histoires de Toto ainsi qu'un court-métrage étaient programmés pour le plus grand plaisir des enfants.

En Préparation...

Au fil du conte 2020, avec peut-être une délocalisation cette année, je ne vous en dis pas plus...

Contacts

Marie-Christine à Roumazières au 05 45 71 74 61 et/ou mediatheque@terresdehautecharente.fr
Nathalie à Genouillac au 05 45 85 38 45 et/ou mediatheque.genouillac@terresdehautecharente.fr

Et n'hésitez pas à consulter les pages Facebook des médiathèques pour vous tenir au courant des animations et des nouveautés.

CSCS Haute-Charente

Comme vous l'imaginez, l'association a été fortement impactée par le confinement depuis le 16 mars. Pour autant, nous avons su maintenir de l'activité pour faire face à cette période particulière et ainsi préserver, par les réseaux sociaux ou le contact téléphonique, le lien entre les usagers et les adhérents. Pour une organisation comme la nôtre, dont la mission première est le lien social et l'action collective, il était attendu et nécessaire que nous continuions à agir dans cette période de crise sanitaire. Ça a été chose faite. Nous pouvons tous être fiers de l'accompagnement des personnes isolées pendant la période de confinement, la veille sociale auprès des plus âgées, le CoronaMinus qui a relayé les informations liées à la crise sanitaire et des propositions d'activités pour les familles, l'accueil de loisirs pour les enfants de soignants qui n'a jamais cessé, le soutien des assistantes maternelles et bien sûr le projet « tous masqués ». Cette dernière action a montré le caractère solidaire des habitants du territoire, le centre social a été le rouage de cet engagement qui a permis d'équiper toute la population de Terres-de-Haute-Charente en masque lavable....le CSCS à toute épreuve donc, oui, et maintenant ? Nous reprenons nos activités dans des conditions particulières lorsque cela est possible et hélas tout ne l'est pas, il faudra savoir se réinventer, pas de problème, chiche !



L'avenir s'ouvre à nous différemment. Nous ne manquerons pas de solliciter vos envies pour l'après afin d'adapter l'action de votre association à partir de votre regard qui a certainement évoluer ces derniers temps....de nouvelles idées pour un avenir qu'on n'imaginait pas comme cela.

A court terme, impossible de vous proposer un programme précis, nous vous tiendrons au courant des possibilités et comptons sur vous, encore plus que d'habitude, pour enrichir nos propositions pour la rentrée.

Nous vous souhaitons un bon été, familial et chaleureux....loin des virus et espérons-le plus proche les uns des autres.



L'accueil au CSCS.

L'été, les horaires d'accueil changent : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le personnel d'accueil reste à votre écoute. Au-delà de l'information sur les activités proposées par l'association, il peut être de bons conseils pour vos démarches administratives en ligne ou encore pour vous relayer vers les partenaires adaptés à votre demande. La salle informatique est disponible pour un accès internet.

Vos activités estivales

- Accueil de loisirs « L'îlot z'enfants » à la Péruse

En raison de la COVID-19, les directives émanant de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion et de la Protection de la Population) ne nous sont pas parvenues à l'heure de la parution de ce bulletin magazine.

Depuis la sortie du confinement, l'équipe d'animation a mis en place les directives du protocole spécifique aux accueils de loisirs : réaménagement de l'espace restauration, préparation de kits individuels pour les enfants lors des activités, respect des gestes barrières, désinfection régulière des bâtiments....

- Séjours et mini camps : nous sommes dans l'attente des directives gouvernementales avant de nous lancer dans la mise en place de mini camps et séjours pour ados. Nous accordons une attention particulière à la sécurité de nos adhérents pour les activités. Cependant, nous œuvrons actuellement à pouvoir vous proposer des séjours comme chaque année.

- été actif : le programme a dû être revu au niveau des activités proposées pour que celles-ci puissent entrer dans le cadre du protocole lié aux activités physiques et sportives.

Jeux m'amuze

L'animation autour du jeu et du jouet « Jeux m'amuze » est prévue les 28 et 29 novembre 2020 sur le thème de la fête foraine. Ateliers créatifs, structures gonflables, espace ludothèque, spectacle « le manège oublié » de la Cie Donin...

Les bénévoles se retrouvent régulièrement en visioconférence pour finaliser la programmation. Nous espérons fortement maintenir la manifestation signe que l'épidémie sera derrière nous.

Dispositif de chèques APTIC.

Le CSCS de Haute-Charente fait partie des structures labellisées APTIC dans le cadre du plan départemental d'accès au numérique. Ce dispositif s'adresse aux bénéficiaires du RSA ; celui-ci se voit remettre un chéquier de 10 pass numériques par son travailleur social référent pour lui permettre de s'initier à l'informatique. Au CSCS de Haute-Charente, un 1^{er} rendez-vous avec l'animateur référent numérique (ARN) Céline KABA FAUROT permettra d'engager la formation selon le niveau et les besoins de la personne.

Le point sur... la rentrée 2020/2021.

La période estivale est propice à la préparation de votre plaquette de rentrée. Les activités, nous l'espérons, vont pouvoir reprendre leur rythme de croisière ; vous allez pouvoir, pour certains d'entre vous, reprendre votre activité physique ou de bien-être (bougeons ensemble, marche nordique, hatha-yoga, sophrologie, taichichuan...), participer à nos ateliers (créatifs, atelier mémoire, initiation informatique...), rencontrer l'équipe, nos partenaires lors de permanences (Mission locale, notamment)...

N'oubliez pas de visiter régulièrement notre site internet et page Facebook <http://www.cscshautecharente.fr>

Vie associative

Anne Beaugé et les élèves de la classe de CM1-CM2 devant le groupe scolaire du plan d'eau à Genouillac



Une navigatrice à l'école de Genouillac

Anne Beaugé est une navigatrice qui tient ses promesses. Au mois de septembre, la jeune femme avait rencontré les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Genouillac sur les pontons du bassin des chalutiers à La Rochelle. Elle s'appropriait à relever un immense défi : participer à la mini-Transat qui relie La Rochelle au Marin en Martinique. Elle s'était alors promis de dépasser ses peurs pour réaliser son rêve : traverser l'océan Atlantique en solo sur un voilier de 6,50 m de long. Elle avait aussi promis aux jeunes charentais de leur raconter son aventure au large.

Quatre mois plus tard, Anne Beaugé était à Genouillac pour des retrouvailles riches en émotions. Les enfants, avec la complicité de leur enseignant Olivier Bourchenin, avaient préparé un chaleureux accueil pour celle qui est devenue leur super héroïne. En effet, jour après jour, ils ont suivi son parcours avalant du même coup des notions de sciences ou de géographie parfois complexes. Dès que possible (lors de l'escale aux îles Canaries puis après l'arrivée dans « le nouveau monde »), la skipper de « Soley » et les écoliers échangeaient des courriers (écrire devenait alors un plaisir...) ou des vidéos.

La présence de la navigatrice bretonne dans leur classe a évidemment réjoui les enfants qui n'ont pas manqué de lui poser des questions sur les péripéties de sa folle odyssée. Ils ont été admiratifs de son courage lorsque, après un début de course très encourageant, elle a été victime de la casse d'une barre de flèche et a été obligée de monter au mat en pleine

mer. Puis, bien que ralentie, elle n'a jamais renoncé pour aller au bout de son rêve.

Une belle leçon de vie remplie de passion, d'audace et de volonté !

Au pays de la tuile, Anne Beaugé et l'école de Genouillac viennent de prouver combien l'alliance entre terre et mer peut être harmonieuse.

Pour revivre le film des 28 jours de mer d'Anne Beaugé : <https://www.youtube.com/watch?v=JMstXrHvr4c>



Anne Beaugé à bord de son voilier « Soley »



ARTGILA

L'artiste sculpteur Jean PERILLAUD, invité d'honneur du festival 2020, décrit très poétiquement l'association ARTGILA :

« Il existe en dehors d'un art officiel qui ne valorise souvent que la signature de l'artiste et sa cotation en bourse, d'autres formes d'art.

Les donner à voir, c'est sans doute aller à contre-courant, mais être persuadé que c'est l'essentiel pour que le public ne se sente pas étranger à l'art.

ARTGILA entre dans ce domaine d'autant plus qu'elle fait une large part aux jeunes générations, tout en valorisant notre territoire.

Je souhaite donc que le « cru 2020 » amplifie encore cette démarche. »

A l'occasion du festival, Jean PERILLAUD a offert une sculpture à ARTGILA, qui sera positionnée vers le marché couvert.

En raison de la pandémie de COVID-19 - ARTGILA a dû annuler son festival pour cette année.

Entre-temps n'hésitez pas à visiter notre site internet : www.artgila.fr et notre page facebook : Association Artgila.

Le Comité d'animation et de développement culturel de Genouillac

L'année 2020 commençait bien avec les journées « Délivre tes livres » consacrées à la Renaissance.

Le jeudi et le vendredi ont été consacrés aux scolaires. Les élèves ont fait la découverte de cette période riche de notre histoire grâce à une équipe dynamique : les frères Da Sylva, José Délias, Nathalie Vieira, Julien Dutillet, Martine Landrevie, Aimée et Pierre Gorce, Paulette Moulay, Josiane Pereira, Christiane Cailleton, Maryse Duteil, Estelle Marsac, Sylviane Defoix.

Le samedi soir après la diffusion du film FRANÇOIS I avec Fernandel, les participants ont pu déguster le vin des poètes de la renaissance : un excellent Malvoisie. Après le repas sur le thème de la Renaissance concocté par le cuisinier local, les convives ont participé à la nuit de la lecture en déclamant des poèmes des meilleurs auteurs de l'époque et en particulier Jean Bastier de La Péruse.

Le dimanche, les visiteurs pouvaient rencontrer de nombreux auteurs régionaux et échanger des ouvrages dans le cadre de la bourse aux livres. En outre, ils pouvaient applaudir la troupe d'acteurs amateurs locaux qui interprétait une pièce écrite par Antoine Da Silva : « Jeannot Niguedouille »

Les autres animations d'avril et mai ont été annulées compte tenu de la crise sanitaire.



Des nouvelles de Charente Limousine Cuba

Notre soirée cubaine du 9 novembre a enregistré un nombre de participants appréciable ce qui va nous permettre de poursuivre le cofinancement de l'espace culturel Altamira de La Havane. Notre prochaine nuit cubaine aura lieu le samedi 7 novembre.

La situation à Cuba devient préoccupante. Le Président des Etats Unis a aggravé le blocus économique de l'île. Aucun pays ne peut vendre des produits à Cuba dès lors qu'ils comportent des composants étasuniens. En outre, le gouvernement des États-Unis exerce une pression inadmissible sur les entreprises étrangères qui avaient des contrats avec Cuba. Au moins deux sociétés internationales (françaises) participant à d'importants projets aéroportuaires et ferroviaires à Cuba de peur des sanctions.

Nous avons plusieurs projets en cours :

- Travail en cours avec l'Institut Cubain de Radio et Télévision

- Projet avec le ministère de la santé Cubain pour la fourniture de services médicaux

Réception à CANAL CARIBE le 20 février 2020.



Association FENUA 98 X

Pour l'année 2020, l'association FENUA 98X organisera un bal du Pacifique incluant un spectacle de danse accompagné d'un dîner, qui aura lieu le 26 septembre à la salle des fêtes de l'Hermitage. Le bal se fera sur réservation (voir article manifestations fin de magazine).

Nous voulons promouvoir à travers la danse, les différentes cultures des îles de Tahiti, Wallis-et-Futuna et Nouvelle-Calédonie.

La Présidente de l'association, Raihau TREBAOL





Collectif d'animation de Suris

Concours de crèches de Noël

Dans le cadre de la sauvegarde de l'église Saint-Genis de Suris, le Collectif d'Animation et l'association Pinceaux & Mirettes ont organisé pour la première fois,

en décembre 2019, un concours de crèches de Noël. Ce concours s'adressait à tous, associations, particuliers, selon un règlement bien précis où il était mentionné que les crèches devaient être réalisées avec tout type de matériau : papier, carton, tissu, fer, argile, végétaux, bois, pâte à sel, etc... Sans utiliser d'objets ou de personnages décoratifs issus du commerce (santons, fèves, etc...)

Ce concours de crèches a connu un franc succès puisque ce sont 29 candidatures qui ont été enregistrées au 10 novembre 2019, date limite des inscriptions.

Chaque création a été déposée et minutieusement installée dans l'église qui avait été réorganisée pour l'occasion et une exposition a eu lieu les 13, 14 et 15 décembre 2019 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

La journée du 14 décembre s'est terminée par la remise des prix du public et prix du jury aux trois premières réalisations suivie d'un buffet apéritif concocté par les membres du Collectif et d'une animation musicale par le groupe des Gazouillis de Suris. Un public nombreux était présent et a pu apprécier l'organisation et l'intérêt d'une telle exposition, la qualité du travail réalisé par les exposants et l'accueil qui leur a été réservé.

Cette manifestation a été une très belle réussite pour le Collectif d'Animation, agréablement surpris par le nombre de participants, la diversité, la créativité et l'originalité des crèches exposées. Ce sont près de 400 visiteurs qui ont eu le plaisir d'admirer toutes ces créations, et de découvrir, pour certains, l'église et son mobilier.

Rendez-vous est pris pour un nouveau concours de crèches qui se déroulera dans la première quinzaine de décembre 2020. N'hésitez pas à nous contacter au 06 35 51 12 05.



Club artistique Terres De Haute Charente

Le club artistique a présenté les 6, 7 et 8 décembre dernier, sa 30^e exposition de peinture dans la salle de l'Hermitage. Cette traditionnelle exposition est la vitrine de 30 ans de vie de club, les tableaux exposés des membres du club ont été accompagnés de tableaux d'anciens membres qui ont bien voulu se joindre à eux. Pour marquer cet anniversaire, le club a offert un tableau à monsieur le maire. Les tableaux exposés représentent des paysages, des portraits, des objets, des copies, de l'imaginaire. Les techniques propres à chacun, pastels, aquarelles, huiles, acryliques, encres se côtoient. Chacun œuvre avec son tempérament et son imagination et tous prennent beaucoup de plaisir à se retrouver chaque vendredi. Lors de l'exposition, un tableau de Paola Diet, a été mis en jeu au bénéfice du téléthon. Le club participe également au concours de peinture organisé par ARTGILA. Devant la difficulté de recruter pour pérenniser le club, celui-ci invite ceux et celles qui pourraient être intéressés à venir le retrouver dans la belle salle de la halle rue du 8 mai, pour essayer et découvrir le dessin et la peinture, le vendredi après midi. L'exposition peinture se déroulera vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 décembre 2020.



Les Compagnons du château de Peyras

« Quand les barbares déferlaient sur l'Aquitaine... »

C'était, dans le cadre des « Lumières de l'Histoire » le titre du spectacle nocturne que les Compagnons devaient proposer en juillet-début août de cette année 2020.

Pour cette réalisation sous forme de théâtre vivant joué en direct, 4 mois de répétitions sont absolument nécessaires, hélas le confinement dû au CORONAVIRUS est venu tout bouleverser et nous ne pourrions reprogrammer ce spectacle qu'en juillet-août 2021.

C'est évidemment une grande déception pour tous les membres de la troupe mais les Compagnons ont à cœur de maintenir le contact avec le public habituel ainsi qu'avec les touristes qui risquent d'être plus nombreux cette année...

Ils ont donc pensé à d'autres animations pour pallier ce manque et ramener le sourire de tous, après cette période difficile...



Malheureusement il faut attendre les décisions gouvernementales pour en révéler la teneur et en définir les dates... ainsi que la possibilité d'accueil.

Donc, en attendant, bonne santé et bon courage à tous.

Pierrette Broin



La Voie de l'Hirondelle

Nous avons 3 ha de zone enregistrée à l'Insee, en réserve écologique, avec en plus refuge LPO. (Ligue pour la protection des oiseaux). Nous avons recueilli environ 60 animaux, dont une cinquantaine d'oiseaux de cage ou volière. Certains étaient jetés vivants à la poubelle. Canaris, perruches diverses, pigeons, tourterelles, etc. Outre les centaines d'oiseaux sauvages que nous nourrissons et aidons à nicher, cela fait beaucoup de volatiles!

Deux chevaux, dont un rescapé d'abattoir, trois chèvres, deux chiens (dont l'un était dans une déchetterie, sauvé par nos vétérinaires locaux...) font notre joie et remplissent notre « ehpad » pour animaux.

Nous sauvons aussi des grenouilles, des chauves-souris, bref, tout ce qui disparaît lentement et sûrement de notre planète.

Tout cela a un coût : en argent, bien sûr, mais aussi en énergie : nous ne prenons jamais de vacances.

Mais nous sommes, quelque part, les rois du monde, car même si notre association est petite, elle œuvre pour le bien. Nous avons aussi recueilli du refuge de l'Angoumois des chiens, et de Charente Nature des oiseaux domestiques. Nous sommes membres de l'Association Locale de protection de l'environnement, militons avec Cle asso contre l'invasion des éoliennes tueuses d'animaux volants.

Nous pouvons recevoir des dons en nature aussi : nourritures variées, car on a plein de petites bouches et becs affamés à nourrir.

Notre adresse : La Voie de l'Hirondelle (Grâce à divers aménagements, nous permettons depuis des années la naissance

de 80 bébés sur le site, hirondelles rustiques en voie d'extinction), 14 chez le Masson, Roumazières-Loubert, 16270 Terres de Haute Charente.

Tél : 05 45 71 19 09 - Mail : fugier.annie@bbox.fr.

Nous ne recevons que sur rendez-vous préalable pour voir nos coquins d'animaux, car nous devons être très organisés.

Merci d'avance.

Anny et les plumés poilus de l'asso.



Croix Rouge Française - Unité Locale Nord est Charente

Siège

Les Carmes - 16110 La Rochefoucauld en Angoumois

Tél. 05 45 70 41 35

Email : ul.nordest-charente@croix-rouge.fr

Permanences : mardi et jeudi de 9h à 12h

Présidente : L. GARNIER - Tél. 06 84 29 72 20

Lieux des activités

Chabanais - 3 rue Nationale - Ruth DENNEHY

Chasseneuil - 16 rue Bir Hakeim - Nicole LOUMEAU

Confolens - Cour des Recollets - Claire WILSON

La Rochefoucauld - Cloître des Carmes- Marie BLIN

Roumazières - rue du Clos Beau- Monique LABARUSSIAS

Ruffec - 15 rue du Chenais - Lucette COITEUX

Secourisme

Directeur : C. LECHARTRE

Tél. 05 45 70 41 35 - 06 83 91 12 16

Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) : C. LAVAUD / M. CHAMPROUX

Initiation aux premiers Secours (IPS) : M. CHAMPROUX

Dispositif Prévisionnels et Secours (DPS)

Vestiboutique

Chabanais - Mercredi 14h30 à 16h30

Chasseneuil - Mercredi et jeudi de 14h à 17h / 1^{er} samedi de 9h à 12h

Confolens - Mercredi de 14h à 16h30

La Rochefoucauld - Mardi et jeudi de 14h à 16h30 / 2^e samedi du mois de 9h30 à 12h

Roumazières - Jeudi de 14h à 16h30

Ruffec - Mercredi de 9h à 12h / vendredi de 13h30 à 16h30

La Croix Rouge Française située rue du Clos Beau à Roumazières-Loubert est ouverte le jeudi de 14h à 16h30 et ouvert à tout public.

Manifestations

2^e semestre 2020

Repas de Chasse

12 septembre midi

Salle des fêtes d'Exideuil

Organisateur : Société de Chasse Exideuil/La Péruse

Réservations : 06.76.94.91.81

Vide-grenier

13 septembre

Stade municipal du Petit-Madieu - Roumazières-Loubert

Organisateur : Football Club Charente Limousine

Repas (entrées – Poulet-frites – salade-fromage -dessert) tarif 15 €
+ plateau repas 10 €

Réservations au 06 44 78 79 38 ou 06 80 64 96 83

Venez nombreux.

Journées du Patrimoine

19 et 20 septembre

Château de Peyras - Roumazières-Loubert

Organisateur : les Compagnons du Château de Peyras

Bal du Pacifique – Spectacle de danse - Dîner

26 septembre

Salle des fêtes - Roumazières-Loubert

Organisateur : Association FENUA 98 X

Réservations : 06 46 00 48 96 - 06 26 43 08 93

Adultes 20 € - Enfants jusqu'à 14 ans : 10 €, moins de 5 ans : gratuit

Repas de chasse Cervidés

27 septembre

Salle des fêtes de Mazières

Organisateur : Société de Chasse de Genouillac/Mazières

Réservations : 06.23.23.43.80

Repas d'automne

24 octobre à 12 h

Salle des fêtes - Suris

Organisateur : Foyer d'Amitié de Suris

Repas campagnard

Réservations au 06 75 99 27 02 - 06 75 75 62 41 - 05 45 89 20 18

Soirée Cubaine

07 novembre à 19 h 30

Salle des fêtes de Fontafie - Fontafie/Genouillac

Organisateur : Association Charente Limousine Cuba

Réservations au 06 08 22 24 65

Soirée Théâtre

14 novembre à 20 h 30

Salle des fêtes - Suris

Organisateur : Collectif d'Animation de Suris

Buvette - Crêpes

Renseignements : 06 35 51 12 05 - 06 18 79 48 71

Repas Choucroute

15 novembre midi

Salle des fêtes de La Péruse

Organisateur : Association Sauvegarde de l'Eglise

Réservations : 06 17 15 30 92

Jeux M'Amuze

28 et 29 novembre

Salle des Fêtes - Roumazières-Loubert

Organisateur : Centre Social Culturel et Sportif de Haute Charente.

Téléthon

04 et 05 décembre

Marché couvert - Roumazières-Loubert

Organisateur : Mairie - CSCS et diverses associations

Expo Peintures

05 et 06 décembre

Salle des fêtes - Roumazières-Loubert

Organisateur : Club Artistique

Marché de Noël

13 décembre (journée)

Marché Couvert - Roumazières-Loubert

Organisateur : Mairie et diverses associations

Réveillon de la St-Sylvestre

31 décembre

Salle de l'Hermitage - Roumazières-Loubert

Organisateur : Comité des Fêtes Roumazières-Loubert

Réservations : 05 45 71 25 66 - 05 45 84 28 79 - 05 45 31 51 79

Lotos et Thés dansants

2^e semestre 2020

Salle des Fêtes Fontafie / Roumazières / Suris / La Péruse / Mazières

SEPTEMBRE

5 septembre
Roumazières-Loubert
Loto du Solex

6 septembre
Roumazières-Loubert
Loto Foyer d'Amitié de Suris

11 septembre
Roumazières-Loubert
Loto Rugby

12 septembre
Fontafie/Genouillac
Loto des P'tits LUC

18 septembre
Roumazières-Loubert
Loto des Pompiers

19 septembre
Roumazières-Loubert
Loto des Pompiers

OCTOBRE

3 octobre
Roumazières-Loubert
Loto Tennis

4 octobre
Roumazières-Loubert
Loto Club des Aînés de la Terre Rouge

7 octobre
Roumazières-Loubert
Don du sang

09 octobre
Roumazières-Loubert
Loto APE du Collège

10 octobre
Roumazières-Loubert
Repas Football Club Charente Limousine

11 octobre
Roumazières-Loubert
Loto Foyer d'Amitié de Suris

16 octobre
Roumazières-Loubert
Assemblée Générale FNACA

18 octobre
Roumazières-Loubert
Loto Club de Randonnée Pédestre

25 octobre
Roumazières-Loubert
Théâtre Comité des Fêtes

31 octobre
Roumazières-Loubert
Loto spécial Halloween Comité
d'Animation de Genouillac

NOVEMBRE

1^{er} novembre
Roumazières-Loubert
Loto spécial Halloween Comité
d'Animation de Genouillac

7 novembre
Roumazières-Loubert
Théâtre / CSCS

8 novembre
Roumazières-Loubert
Thé Dansant – PO Club Aînés de la TR

13 novembre
Roumazières-Loubert
Loto de la Chasse

15 novembre
Roumazières-Loubert
Loto des Pompiers

21 novembre
Roumazières-Loubert
Repas annuel Club des Aînés de la
Terre Rouge

22 novembre
Roumazières-Loubert
Thé Dansant Comité des Fêtes

DÉCEMBRE

5, 6 décembre
Fontafie
Loto société de chasse Genouillac/
Mazières

9 décembre
Roumazières-Loubert
Don du sang

11 décembre
Roumazières-Loubert
Loto Boulistes Terre Cuite

18 décembre
Roumazières-Loubert
Trot en Charente Limousine
(Récompenses du challenge Trail
Départemental)

26 décembre
Roumazières-Loubert
Loto APPERL

31 décembre
Roumazières-Loubert
Réveillon – Comités des Fêtes

Nous vous attendons, venez nombreux à nos manifestations
et n'oubliez pas de réserver pour certains repas organisés.

/!\ A noter que toutes les manifestations prévues seront soumises aux directives gouvernementales annoncées en lien avec l'épidémie de Covid 19. Il est donc possible que certaines d'entre-elles soient annulées ou que leurs modalités d'organisation soient modifiées.

Billet d'humeur des élus de la liste de Jean-Marc CAPOÏA

La phase de confinement a été longue et difficile depuis le 17 mars. Le début d'année avait débuté sur de bonnes bases et nous avait permis de faire connaissance, par le biais de la campagne électorale. Durant cette période, riche de rencontres, d'émotions et de projets, nous avons instauré des relations conviviales et de proximité.

Vous avez été nombreux le 15 mars, à nous montrer votre confiance par le biais de vos votes, **avec 44,57%** des voix exprimées. **Nous vous en remercions très chaleureusement !** Un grand merci également pour votre soutien et vos attentions amicales lors de nos rencontres ici et là. Nous y sommes très attachés ! Nous tenons également à saluer nos compagnons de route que nous n'oublions pas !

Avec **les 6 sièges obtenus**, notre engagement au service de Terres-de-Haute-Charente se veut grand et sans faille. Nous ne figurons pas dans les postes de représentation, cependant nous siégeons dans toutes les commissions, à hauteur de **20% des membres***.

L'action valant tout autant que la délégation, nous voulons être vos fervents porte-paroles pour continuer dans l'esprit de la proximité en territoire rural. Nous voulons également jouer un rôle dans le développement de notre grande commune sur des sujets à enjeux comme la revitalisation des centres-bourgs et les effets de l'après déviation, ainsi que sur les budgets participatifs et pour une plus grande implication citoyenne.

Tous ces sujets, essentiels pour notre commune, vitaux dans notre quotidien, ne pourront être mis en place que dans une bonne ambiance de travail et de partage de compétences...ce que nous espérons vivement au sein même du Conseil Municipal !

Au plaisir de vous retrouver, habitant-e-s des Terres-de-Haute-Charente, dans un contexte plus apaisé, dans les semaines à venir, pour préparer un avenir constructif sur nos Terres !

cf tableau des commissions dans le présent magazine page 6.

Jean-Marc CAPOÏA, Michel BLANCHIER, Josiane PEREIRA, Patrick VIROULAUD, Sandrine JUDDE et Amandine CLAUZEL.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Inscription au registre des personnes âgées et vulnérables à intégrer dans le plan communal et départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid...).

Personne(s) à inscrire

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone (obligatoire) :
Vit : ☐ Seul(e) ☐ En couple
☐ Autre à préciser

Qualité de la personne à inscrire

- ☐ Personne âgée de 65ans et plus
☐ Personne reconnue handicapée
☐ Autre à préciser

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone (obligatoire) :
Qualité (enfants,amis,voisins) :

Personne à contacter en cas d'urgence 2

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone (obligatoire) :
Qualité (enfants,amis,voisins) :

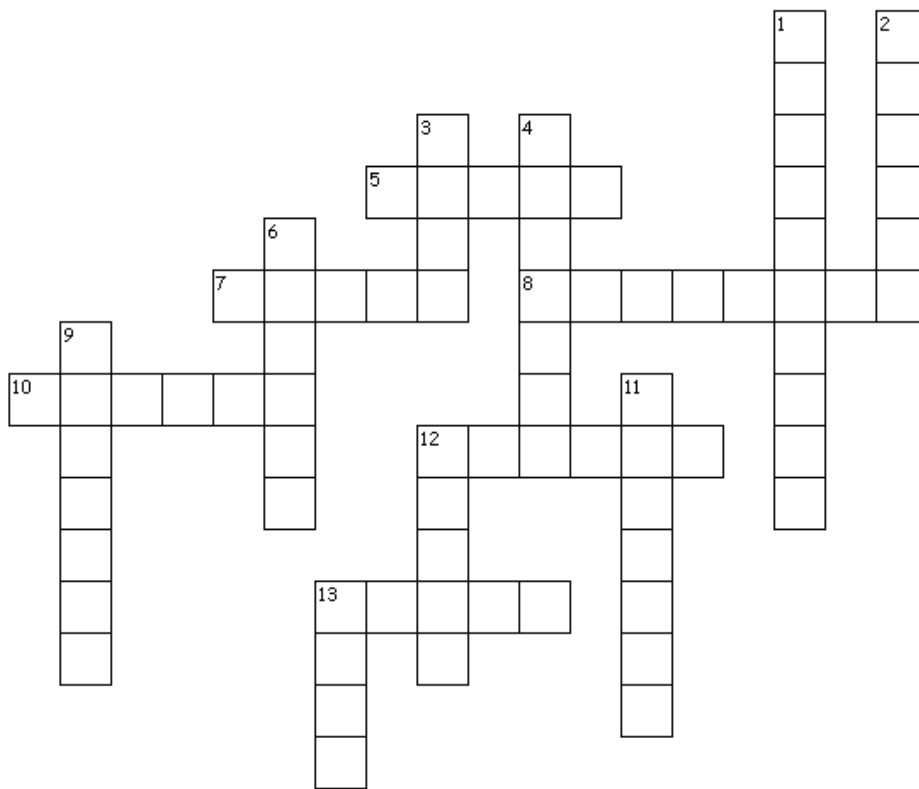
Professionnel(s) intervenant au domicile

- ☐ Service d'aide ménagère
☐ Portage repas
☐ Autre à préciser
Intitulé du service :

Signature(s) (obligatoire) :

A compléter, si nécessaire, et à retourner ou à déposer à la mairie de Terres-de-Haute-Charente ou aux mairies déléguées de Genouillac, Mazières, La Péruse et Suris.

Ce registre est soumis au décret 2004-926 et peut être mis à disposition du préfet et représentant de l'état en cas de déclenchement du plan canicule et grand froid. L'inscription à ce registre n'est pas obligatoire et vous pouvez à tout moment sortir du dispositif sur une demande simple adressée à Monsieur le Président du CCAS en justifiant de votre identité et de votre adresse



VERTICAL

1. Coléoptère, bête à bon dieu.
2. Appelée Tsé-Tsé, transmet la maladie du sommeil.
3. Appréciée pour sa beauté et sa senteur, fleur amie du Petit Prince.
4. Partie interne d'un tronc.
6. Plante à l'origine de la cognac, utilisée pour produire de la teinture bleue.
9. Plante servant à la fabrication du papier, pousse sur les bords du Nil.
11. Petit « oiseau-mouche », extrêmement rapide.
12. Animal endémique de la Chine, se nourrit quasi exclusivement de bambou.
13. Champignon, au pied des chênes.

HORIZONTAL

5. Bleu dans les aventures de Tintin, est aussi appelé nénuphar.
7. Troupeau de cerfs.
8. Poumon de la planète.
10. Jeune cerf ou jeune daim.
12. Oiseau, symbole de la gaité.
13. Conifère utilisé pour reboiser les pentes du Mont-Ventoux, arbre symbolique du Liban.

Réponses :
 Vertical : 1. Coccinelle 2. Mouche 3. Rose 4. Duramen 6. Pastel 9. Papyrus 11. Colibri 12. Panda 13. Cèdre
 Horizontal : 5. Lotus 7. Harde 8. Amazonie 10. Daguét 12. Pinson 13. Cèdre



AGENT PEUGEOT ET FORD
ATELIER DE RÉPARATION AUTOMOBILE
 Vente de véhicule neufs et d'occasions
 Service après-vente
 Vente de pièces de rechange - Vente accessoires



32 ter Route Nationale
 16270 Roumazieres Loubert
05 45 71 21 27



HERVÉ THERMIQUE

Électricité • Génie climatique
www.herve-thermique.com

Agence d'ANGOULEME

29 route de Bellevue BP 10040
 16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE
 05 45 95 84 14 - angouleme@herve-thermique.com

Maçonnerie
Michaël
Ribeiro

S.A.R.L RIBEIRO Michaël



chez Lambert - 16270 Genouillac

Tél. 06 66 14 66 13

SARL FOURREAU ET FILS

Travaux publics, terrassement, assainissement
 Cour en enrobé et goudronnage

Pour professionnels & particuliers
 Devis gratuit

Jérémy : 07 86 62 07 71
 Maurice : 06 82 24 16 03

Rue des Jarriges 16270 GENOUILAC
 Tél : 05 45 71 24 76 - maurice.fourreau@orange.fr





Mutuelle de Poitiers Assurances

Florence et Eric BILLAUD
Agents généraux Exclusifs

Tél **05 45 39 63 98**
agence.billaud@mutuelledepoitiers.fr

5 place de l'Eglise BP 80011
16260 Chasseneuil sur Bonnieure

3 Rue François Daigueplats
16450 Saint Claud



ORIAS : 13007728 - 13001611
www.mutuelledepoitiers.fr



Une équipe à votre service !

RAYNAUD AMBULANCE
Ambulance, VSL
Consultations - Hospitalisations
Taxi



05 45 71 22 70
8 bis rue des 4 vents
ROUMAZIÈRES LOUBERT

**POMPES FUNÈBRES
RAYNAUD AMBULANCE
Chambre Funéraire**

Construction de monuments granits, articles funéraires, entretien et rénovation des tombes, transport de corps, organisation et contrat obsèques.

**ENTREPRISE
ROBERT**

PEINTURE / PLAQUE DE PLATRE
REVETEMENT SOLS ET MURS

16270 ROUMAZIÈRES - LOUBERT
TEL : 06-17-80-16-89 (DEVIS GRATUIT)



Intermarché
SUPER

leDRIVE
Intermarché

Ouvert Non Stop
Du lundi au samedi de **8h30 à 19h30**
Le dimanche de **8h30 à 12h30**

ROUMAZIÈRES - RN 141 - 05 45 71 70 12



SARL
AS D&CO

- Peinture intérieur & extérieur
- Pose de plaques de plâtre
- Revêtement sols & murs
- Décoration
- Ravalement de façades
- Isolation
- Démoussage toitures & murs
- Devis gratuit

Sébastien MICHEL
06 09 36 40 13

Aurélien CHAMBAUDRY
07 86 26 96 91

46, route Nationale - Roumazières-Loubert 16270 Terres de Haute Charente

EMJ LAPLAUD / 16270 ROUMAZIÈRES - LOUBERT

**Espace Maison
et Jardin**

Exterieur :

- Création et entretien espace vert
- abattage et élagage d'arbre
- Cloture , jardinage ect...

Interieur :

- Peinture
- Placo
- Divers travaux

**Devis
Gratuit**

**50%
Crédit
d'impôt**

Cunha Sergio : 06 75 12 59 59
Minot Vincent : 06 71 43 66 87